

SAMSUNG

Du 24 juin au 22 juillet 2026

ÇA NE VA PAS SE FAIRE TOUT SEUL. SI.



BESPOKE AI



Grâce à l'IA, allégez votre esprit
et vos prochaines factures.*

Jusqu'à

100€ remboursés**
sur une sélection de
réfrigérateurs

AI = IA (Intelligence Artificielle)

*Jusqu'à 15% d'économies d'énergie grâce au Mode AI Energy (disponible depuis juin 2023 au travers d'une mise à jour Wi-Fi uniquement sur une sélection de modèles éligibles). Résultats fondés sur des tests internes, avant et après utilisation du Mode AI Energy. Les résultats peuvent varier en fonction de l'usage fait par l'utilisateur.

En savoir plus sur samsung.com/fr.

**Voir modalités de l'offre au verso ou sur www.samsung.com/fr/offer/cashback/

© 2026 - Samsung Electronics France. CS20003. 6 rue Fructidor. 93484 Saint-Ouen Cedex.
RCS Bobigny 334 367 497. SAS au capital de 27 000 000€. Visuel non contractuel.



Comment participer à l'offre **Samsung** « ÇA NE VA PAS SE FAIRE TOUT SEUL. SI. / FROID »

CONDITIONS DE L'OFFRE

Du **24 juin au 22 juillet inclus**, pour l'achat de l'un des modèles éligibles ci-après, Samsung vous rembourse jusqu'à 100 € :

Référence	Montant de remboursement
RB34C602DSA RB34C600DSA	50 €
RS70F64KET	100 €

Offre valable uniquement sur les produits neufs, dans la limite du montant payé pour le produit après déduction de toute réduction de prix éventuelle. Une seule participation par consommateur ou professionnel¹ (n'ayant pas vocation à revendre les produits achetés).

POUR OBTENIR VOTRE REMBOURSEMENT, VEUILLEZ SUIVRE LES ÉTAPES SUIVANTES :

- 1 Achetez votre produit entre le 24 juin et le 22 juillet inclus auprès d'un point de vente ou d'un site internet (hors marketplace²) situé en France³
- 2 Inscrivez-vous ou connectez-vous grâce à votre compte Samsung sur www.samsung.com/fr/offer/cashback/ jusqu'au 22 septembre 2026 inclus, complétez le formulaire de participation et chargez les éléments suivants :
 - **Une photo de la preuve d'achat** (facture, ticket de caisse) avec le nom du produit, la date d'achat et le prix. Pour un achat en ligne, également une confirmation de commande (email ou capture d'écran) avec la date d'achat, le nom du produit, le site internet et le prix.
 - La photo du numéro de série original que vous aurez **préalablement découpé** sur le carton d'emballage du produit sur laquelle figurent le code-barres à 13 chiffres ou la photo du numéro de série apposé sur le produit, que vous trouverez à l'intérieur de votre produit. Assurez-vous que les éléments soient parfaitement lisibles.
 - La photo du produit en situation, déballé ou non.
 - **Une photo de votre RIB avec vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC⁴. Un IBAN ne peut être utilisé qu'une seule fois. Le nom présent sur le RIB doit être le même que celui de la preuve d'achat et que celui saisi dans le formulaire de participation en ligne.**
- 3 Vérifiez vos informations et soumettez votre participation à l'offre avant le 22 septembre 2026 inclus. Vous recevrez un email de confirmation de votre participation.

Si votre participation respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 4 semaines à compter de la date de validation de votre participation par Samsung. Votre établissement bancaire peut mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Toute participation non effectuée sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback/ ou contenant tout élément illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre, sera considérée comme non conforme et sera définitivement rejetée. En cas de doute, Samsung pourra vous demander des pièces complémentaires pour valider votre participation. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

Pour suivre le traitement de votre participation, rendez-vous sur www.samsung.com/fr/offer/cashback/ et sélectionnez l'offre « ÇA NE VA PAS SE FAIRE TOUT SEUL. SI. / FROID » puis cliquez sur « Suivre ma participation ».

¹ Le siège social doit se situer en France métropolitaine, ou en DROM et COM zone euro et l'effectif doit être inférieur à 100 salariés.

² Une marketplace désigne une plateforme en ligne mettant en relation un vendeur tiers et des consommateurs en vue de la vente d'un produit.

³ À savoir la France métropolitaine (Corse comprise), les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les COM zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin).

⁴ Votre établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») incluant notamment l'Union Européenne. Sont membres de la zone SEPA tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, le Royaume-Uni, Monaco et Saint-Marin.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par mail, chat sur www.samsung.com/fr/contactus (du lundi au samedi, de 9h-20h).

Toutes les dates sont exprimées suivant le fuseau horaire de la France métropolitaine.

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung www.samsung.com/fr/info/privacy/. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur www.samsung.com/request-desk.